

## CHAPITRE I

# Les méthodes d'enquête de terrain confrontées à la pratique

Arthur BORRIELLO et Amandine CRESPIY

### Introduction

Un manuel de méthodes qualitatives en sciences sociales est toujours un objet précieux pour les étudiants, ainsi que pour les chercheurs et les enseignants. Il condense, synthétise et vulgarise un ensemble de savoir-faire et techniques, du plus évident au plus ésotérique. Il ouvre à ses lecteurs un *champ des possibles* : en plaçant côte à côte l'observation participante et l'entretien semi-directif, le questionnaire fermé et le *focus group*, il leur propose un éventail d'options disponibles pour passer du questionnement théorique à la démonstration empirique<sup>1</sup>. Surtout, il les *met en garde* : les manuels foisonnent en effet de références faites aux limites de chaque méthode, d'évocations des précautions à observer en cas d'utilisation de celle-ci, de mentions des avantages que procure celle-là. C'est que chaque méthode limite au moins autant qu'elle ne permet ; elle resserre encore un peu plus la focale du chercheur, déjà réduite par un certain nombre de choix théoriques opérés en amont du choix de la méthode. Elle comporte, par ailleurs, des contraintes intrinsèques : les questionnaires fermés supposent un nombre suffisant de répondants et une technique d'échantillonnage bien pensée, l'entretien semi-directif peut poser des problèmes dans la gestion de l'interaction et dans la capacité à généraliser les résultats obtenus, tandis que l'observation (participante ou non) soulève toujours la question délicate de la distance entre le chercheur et son objet d'étude. Le manuel permet donc aux étudiants d'avoir une vue d'ensemble de chaque méthode, d'en soupeser les avantages et les inconvénients, d'anticiper leur plus-value potentielle comme les difficultés qu'elles pourraient soulever pour mener à bien un travail de recherche donné. En d'autres

---

<sup>1</sup> En l'occurrence, le manuel de méthodes recommandé dans le cadre du cours « Méthodes d'enquête de terrain » est le suivant : R. COMAN, A. CRESPIY, F. LOUAULT, J.-F. MORIN, J.-B. PILET et É. VAN HAUTE, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Bruxelles, De Boeck, 2016.

termes, il les forme aux techniques de l'enquête qualitative et à son « approximative rigueur »<sup>2</sup>.

Hélas, un gouffre sépare souvent la théorie de la pratique. Aussi avertis soient-ils après la lecture d'un manuel, les étudiants rencontrent toujours des difficultés inattendues, soit que la nature, soit que le degré de la difficulté n'ait pas été anticipé. Chaque objet, chaque terrain possède en effet ses exigences propres, ses obstacles visibles et cachés qui, par définition, ne sauraient être connus *a priori*. On a beau savoir qu'une question à choix multiples doit comporter une catégorie de réponses « neutre » et ne doit pas suggérer elle-même la réponse à l'enquêté, ces principes peuvent être difficiles à appliquer au moment de l'élaboration du questionnaire. Même avertis de la nécessité de mener les entretiens de façon souple et d'être prêts à rebondir sur les propos de son interlocuteur, les étudiants sont confrontés à la réalité de l'interaction qui réserve bien souvent des surprises face auxquelles il est difficile d'adopter spontanément la réaction adéquate. Aussi conscient soit-on du caractère sensible du sujet que l'on explore, on ne parvient pas toujours à anticiper les réactions de fermeture que peuvent provoquer le choix d'un terme spécifique, l'évocation d'une problématique particulière. Seule la pratique peut valoir comme avertissement véritable : la présentation abstraite d'une méthode ne remplace pas le récit concret d'expériences passées, l'exposé du cas général ne vaut pas le tracé d'un parallèle entre deux cas singuliers.

Face à ce constat, l'un des objectifs premiers de cet ouvrage est précisément de permettre aux étudiants de demain de faire trésor de l'expérience des étudiants d'hier. En partageant les rapports de recherche que ces derniers ont produits au cours des quatre dernières années dans le cadre du cours de « Méthodes d'enquête de terrain », nous espérons transmettre aux futurs étudiants, outre des outils méthodologiques généraux et abstraits qui peuvent être transmis à travers un cours ou un manuel, des expériences de recherche vécues dont ils pourront s'inspirer au moment de réaliser la leur. Ce chapitre, en particulier, entend synthétiser les difficultés théoriques et pratiques rencontrées par les étudiants au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur méthode de recherche. Deux grandes catégories de problèmes seront abordées en particulier. En premier lieu, nous présenterons les problèmes transversaux que rencontrent les étudiants, quels que soient la méthode choisie et l'objet de recherche, tels que la gestion de la contrainte temporelle, de la délimitation de l'objet d'étude ou encore de la capacité à articuler les différentes étapes d'une recherche de terrain. Dans un deuxième temps, nous aborderons les difficultés spécifiques au choix et à l'élaboration de la méthode de récolte des données : les aléas de la construction d'un questionnaire fermé ou semi-directif, la difficulté de combiner plusieurs types de données, la difficile mais nécessaire distance par rapport à son objet. Nous nous pencherons aussi sur les difficultés qui peuvent naître lors de la mise en œuvre de la méthode (refus de réponse aux questionnaires, sujets tabous, sincérité des réponses, etc.) et lors de l'analyse des données (ancrage de l'analyse dans la théorie, interprétation des résultats, comparabilité des entretiens, etc.). Enfin, la conclusion

<sup>2</sup> J.-P. O. DE SARDAN, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant, 2008, p. 7.

rappellera aux étudiants, de façon synthétique, les principaux écueils mis en évidence dans ce chapitre et les quelques pistes de solution pour les éviter.

### **De l'abstrait au concret, une transition difficile**

#### ***La contrainte du temps***

Une première difficulté commune, que mentionnent presque tous les groupes de travail lorsqu'on leur demande d'exposer les problèmes qu'ils ont rencontrés dans la réalisation de leur recherche, est la contrainte de temps. On aurait tort d'y voir un simple détail, un « caprice » d'étudiants habitués à s'y prendre à la dernière minute ; la sous-estimation *systematique* du temps nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre de leur programme de recherche indique l'existence d'un obstacle structurel, de taille. À y regarder de plus près, d'ailleurs, le problème de la contrainte temporelle semble lié aux exigences spécifiques d'une enquête de terrain : sans doute habitués à travailler à partir de données déjà disponibles (documents officiels, discours écrits, bases de données quantitatives, etc.), les étudiants peinent à anticiper le temps nécessaire à la construction / collecte des données.

C'est que, dans ce processus très spécifique de préparation pratique d'un terrain (prise de contact avec les enquêtés, recueil des autorisations nécessaires, organisation de rendez-vous, identification des lieux et des moments de distribution des questionnaires, etc.), le retard est la règle. Qu'il s'agisse de la réalisation d'entretiens ou de la distribution et récolte de questionnaires, l'enquête de terrain nécessite le plus souvent des déplacements nombreux, répétés, dans des lieux parfois difficiles à atteindre et dont la nature est dictée par les nécessités de l'enquête (marchés ou gares pour la distribution de questionnaires, écoles sélectionnées, locaux d'associations ou d'institutions politiques, voire domiciles des personnes interviewées, etc.). Il faut donc prendre en considération le temps passé dans les déplacements et tenter de répartir le travail de terrain de la manière la plus efficace possible tout en garantissant la cohérence de la collecte, c'est-à-dire veiller à une certaine homogénéité dans la manière dont les données sont collectées.

Les refus essayés peuvent également s'avérer nombreux et obligent à se réorganiser rapidement. Parfois, ils contraignent les étudiants à trouver une autre voie d'accès aux personnes ciblées par l'enquête. C'est le cas de ce groupe de travail, désireux d'étudier le sentiment d'appartenance à l'Union européenne chez les Italiens et les Français travaillant au Service européen pour l'action extérieure (SEAE) (1)<sup>3</sup>. Face à la lenteur des démarches amorcées avec l'institution – nous reviendrons sur la question des intermédiaires plus avant dans le chapitre –, les étudiants ont dû se tourner vers une solution de fortune pour contacter des personnes de ce service : le réseau professionnel *LinkedIn*. Durant l'année académique 2018-2019, un autre groupe d'étudiants a vécu une expérience similaire. Il cherchait alors à analyser le conflit sur la question du nucléaire en Belgique opposant depuis 2016 Greenpeace et Engie Electrabel (2). Face aux difficultés rencontrées pour entrer en contact avec un représentant du fournisseur d'énergie par les voies officielles, les étudiants ont

<sup>3</sup> Les numéros entre parenthèses font référence au numéro de l'enquête dans le tableau en annexe.

finalement réussi à obtenir un entretien avec le directeur des énergies vertes après avoir interpellé l'entreprise via son service clientèle accessible par l'intermédiaire du réseau social *Facebook*. Le temps, parfois considérable, perdu dans l'intervalle entre deux voies de collecte des données peut s'avérer délétère pour la qualité de la recherche, puisqu'il oblige généralement à revoir à la baisse le nombre d'entretiens, à sacrifier la cohérence théorique aux exigences pratiques et, le cas échéant, à consacrer trop peu de temps au retour sur les entretiens et à l'analyse des données proprement dite. C'est plus difficile encore lorsque les refus essuyés forcent les étudiants à changer de méthode, à l'instar de ce groupe s'intéressant à la participation politique de la communauté belgo-turque (3) et qui, face aux échecs répétés de la méthode par questionnaires (faible taux de réponse, manque de variabilité dans les réponses, questions trop vagues, manque de souplesse de la méthode, etc.), a finalement opté pour les entretiens semi-directifs. Un tel revirement, aussi nécessaire soit-il, est forcément difficile à « absorber » dans le travail, *a fortiori* s'il vient s'ajouter à d'autres difficultés majeures que comporte la recherche – dans ce cas précis, le problème de la langue, de la sensibilité du sujet et du caractère obligatoire du vote en Belgique. Enfin, la contrainte de temps devient particulièrement visible lorsque la variable temporelle fait partie intégrante de la question de recherche elle-même. Travaillant sur l'identité européenne des Britanniques en stage à Bruxelles (4), un groupe d'étudiants en a fait l'expérience : afin d'étudier, comme ils le désiraient, l'influence du stage lui-même sur les personnes concernées, ils auraient idéalement dû mettre en place une stratégie de recherche comportant une dimension diachronique et donc interroger les mêmes personnes au moins à deux reprises (en début et en fin de stage). Si, à la décharge de ce groupe d'étudiants, une telle démarche relevait pratiquement de l'impossible dans le cadre d'une recherche menée dans un délai de quatre mois, elle révèle en filigrane un autre problème majeur, probablement le plus important de tous : l'articulation de la réflexion théorique, du choix de la méthode et de la démonstration empirique.

#### *L'articulation entre théorie, méthode et empirie*

En effet, cette capacité à articuler les différentes étapes / dimensions d'une recherche est certainement la compétence la plus fondamentale, mais aussi la plus difficile à acquérir, que les cours de méthode cherchent à transmettre. En témoignent les nombreux exemples où cette articulation s'est révélée particulièrement problématique.

Reprenons d'abord l'exemple de la recherche menée sur les Britanniques en stage à Bruxelles. Une première difficulté se loge dans le statut des concepts utilisés. Les étudiants ont choisi d'envisager l'identité européenne comme une *construction sociale*. Jusque-là, rien d'illégitime, ni de bien révolutionnaire. Cependant, une telle affirmation est un *postulat* de départ, une approche théorique, un prisme d'observation qui *permet* d'étudier l'objet d'une certaine manière ; il ne s'agit aucunement d'une hypothèse pouvant faire l'objet d'une évaluation empirique. De ce postulat découle néanmoins le type d'hypothèses qui peuvent être posées : si l'identité est une construction sociale, alors elle résulte d'un processus de socialisation, et l'on peut faire l'hypothèse qu'*un tel processus de socialisation s'opère, pour les Britanniques à Bruxelles, sur leur lieu de stage*. De cette hypothèse découle ensuite l'opérationnalisation : comment faire la preuve de l'existence d'un tel processus de socialisation ? Au vu de la difficulté,



évoquée plus haut, d'interroger les mêmes personnes à plusieurs moments de leur stage, la démonstration doit plutôt reposer sur une comparaison transversale : il faut chercher à voir si, à des degrés de socialisation différents, correspondent des sentiments d'appartenance différents (ces deux variables pouvant être « mesurées » aussi bien à l'aide d'indicateurs objectifs que subjectifs).

Bien que le cours porte essentiellement sur la capacité à élaborer et à mettre en œuvre une méthode d'enquête de terrain, faire l'impasse sur la construction d'un cadre théorique solide et bien articulé aux étapes suivantes de l'enquête ne peut que mettre en danger la capacité à générer de véritables résultats de recherche. Il peut être intéressant de se pencher sur l'effet de l'expérience Erasmus sur les étudiants catalans (5) ; néanmoins, sans un développement théorique rigoureux expliquant, par exemple, l'alliance probable entre des formes d'identité infranationales et supranationales dans un contexte de remise en cause de la centralité de l'État-nation, l'enquête est condamnée à rester suspendue dans le vide et ne saurait, au mieux, qu'obtenir une confirmation du sens commun en guise de conclusions. Dans certains cas, les questions posées ne présentent aucun lien avec les hypothèses et sont donc largement inutiles : dans le cadre d'une enquête par questionnaire sur les méthodes d'action utilisées par les FEMEN en région bruxelloise (6), les questions sur l'âge des répondants, à défaut d'être articulées à des hypothèses, n'ont tout simplement pas été exploitées dans l'analyse. On aurait par exemple pu faire l'hypothèse que montrer sa poitrine publiquement ou perturber la tenue d'événements publics sont des moyens d'action qui sont perçus plus favorablement par les catégories plus jeunes (ou moins jeunes) au sein de la population. Cela aurait permis de générer des résultats plus nuancés sur la perception du militantisme des FEMEN.

Parfois, malgré la richesse du matériau empirique récolté et analysé, l'interprétation est rendue difficile par un développement théorique insuffisant ou imprécis. Dans le cas d'un travail portant sur les stéréotypes de genre dans la publicité télévisuelle (7), l'absence d'une explicitation suffisamment précise des hypothèses – cantonnée à l'affirmation selon laquelle la publicité est le reflet de tendances sociétales plus larges – empêche d'aller au-delà d'une simple description du contenu des publicités, alors même que la récolte des données effectuées par ce groupe de travail était titanesque. C'est un cas typique où la mauvaise articulation de la théorie et de l'empirie porte préjudice à la qualité de l'analyse et donc des résultats obtenus, puis à leur valorisation : en effet, l'ancrage de la recherche empirique dans un canevas théorique élaboré est aussi ce qui permet une présentation claire et efficace des résultats par la suite, ceux-ci pouvant être structurés en suivant le fil rouge constitué par celui-là.

De la même façon, la recherche portant sur la participation politique des Belgo-Turcs, par défaut de précision dans les hypothèses, interprète certains résultats avec difficulté. Les prémisses sont pourtant solides : l'idée est que, à niveaux d'intégration variables, correspondent des sentiments d'appartenance différents, qui se traduisent dans une participation politique différenciée. En d'autres termes, plus un individu belgo-turc se sentira belge, plus il aura tendance à participer aux élections du pays d'accueil, et plus il se sentira turc, plus il tendra à participer aux élections de son pays d'origine. Mais comment mesurer ces identités ? Sont-elles complémentaires, concurrentes ? Le manque de réflexion sur cette étape cruciale de l'opérationnalisation

se répercute ensuite dans l'interprétation des résultats. Les étudiants ont demandé aux répondants de citer, par ordre décroissant d'importance, les trois formes d'identité les plus centrales à leurs yeux (choisies parmi une liste de possibilités préétablie). Or, chaque fois que l'identité belge était citée parmi les trois, ils s'étonnaient que l'intérêt pour la politique belge ne soit pas plus marqué. Or dans tous les cas observés, l'identité belge n'arrivait jamais qu'en troisième position, subordonnée à d'autres formes d'identité ; sans avoir au préalable exposé leurs attentes par rapport aux différentes hiérarchisations possibles des identités, les étudiants ne se sont tout simplement pas donné les moyens d'interpréter une partie significative des résultats obtenus.

Toujours dans la perspective d'une bonne articulation du développement théorique et des parties méthodologique et empirique de l'enquête, les étudiants doivent porter une attention toute particulière à la précision des concepts qu'ils utilisent, à leur statut et à leur provenance. Un groupe d'étudiants de l'année académique 2018-2019, s'interrogeant sur l'existence d'un conflit dans la conception et l'expression de l'engagement politique entre les jeunes belges de la génération actuelle et ceux de la génération 1968 (8), a par exemple utilisé une définition de l'engagement politique issue du site Internet du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) et qui est également reprise par Wikipédia. Le concept central de leur enquête était ainsi défini comme « une attitude qui consiste à intervenir dans la vie de la société », soit dans un sens commun et beaucoup trop large par rapport à leur question de recherche. Cette imprécision conceptuelle a eu un impact lors de la collecte des données, les étudiants s'étonnant que leurs répondants assimilent l'engagement politique à l'adhésion à un parti. Ils auraient pu consulter la littérature mobilisant ce concept et considérer, par exemple, l'ensemble des activités militantes (partis, syndicats, associations et toutes autres formes militantes) comme des manifestations d'engagement politique. Autre exemple dans deux groupes de travail ayant mené une recherche sur les féminismes (9 et 10) : la confusion conceptuelle est alimentée par la mise sur le même plan de critères géographiques et religieux, ce qui conduit tout naturellement à opposer le féminisme « occidental » au féminisme « musulman ». La confusion est encore exacerbée lorsqu'ils identifient une opposition entre le féminisme « alternatif » (comprendre : « arabo-musulman ») et ce qu'ils nomment, avec une certaine candeur, « l'hégémonie »<sup>4</sup>. Ce concept est visiblement utilisé par les personnes interrogées elles-mêmes, mais ne peut pas être repris tel quel dans la démonstration, sans explication complémentaire. Deux stratégies sont possibles, dans un tel cas de figure. La première, c'est de se limiter au sens que les acteurs donnent à ce terme, et de *restituer* ce sens à travers un travail d'herméneutique, c'est-à-dire une analyse des relations que ce terme entretient avec les autres dimensions du discours des acteurs concernés, afin d'en restituer la signification *pour les personnes interrogées*. Une autre possibilité est de convoquer la (vaste) littérature mobilisant ce concept – des travaux de Gramsci aux théories de l'intersectionnalité, en passant par

<sup>4</sup> Le terme, pris isolément et sans explication complémentaire, ne signifie rien. Dans la bouche des acteurs concernés, il opère probablement comme un raccourci sémantique, chargé de sous-entendus, et valant pour « féminisme hégémonique » ou « hégémonie occidentale », etc.

les développements de Laclau et Mouffe<sup>5</sup> – afin d'identifier une signification de ce terme *au-delà du discours des acteurs étudiés* et pouvant éventuellement éclairer ce dernier.

Le même dilemme se pose lorsque l'une des personnes interrogées ne se définit pas elle-même comme féministe. Faut-il créer la catégorie sur la base du sens subjectif de l'acteur ou sur la base de critères objectifs dépassant l'acteur lui-même ? Ces dilemmes très concrets correspondent en fait à différents positionnements théoriques possibles. Dans la première perspective, on se situerait dans le cadre d'une sociologie subjectiviste, à l'instar des traditions herméneutique et phénoménologique allemande<sup>6</sup>, qui se concentrent sur l'individu et son monde vécu. Dans la seconde perspective, on opérerait plutôt pour une sociologie du dévoilement d'inspiration bourdieusienne, qui catégorise les acteurs à partir de la position privilégiée, en surplomb, du chercheur, lui permettant de mettre en lumière les rapports sociaux dans lesquels l'acteur est pris sans forcément en être conscient<sup>7</sup>. Il n'y a évidemment pas de bonne ou de mauvaise réponse en la matière ; cependant, l'explicitation rigoureuse de la position qu'on adopte est probablement le gage le plus important de scientificité en sciences sociales, puisque c'est elle qui garantit la nécessaire ouverture à la critique par les pairs.

À la lumière de ces expériences, on peut tirer quelques enseignements utiles pour les étudiants, quel que soit l'objet qu'ils choisissent d'étudier et la méthode qu'ils désirent utiliser.

En premier lieu, il est indispensable de se fixer des objectifs réalistes en termes de temps et de distance physique par rapport à l'objet de la recherche. On peut penser à cette étude, réalisée auprès d'élèves de l'enseignement secondaire, afin de déterminer les raisons de la proximité ou de la distance entre les positions politiques des élèves et celles de leurs parents (11). Alors que la méthode du *focus group* est rarement choisie par les étudiants en raison de sa difficulté supposée, le travail préparatoire effectué par ce groupe de travail sur le terrain (connaissance préalable du corps enseignant, distribution de questionnaires habilement conçus pour déterminer le profil des élèves à solliciter, etc.) a permis de n'en conserver que les avantages : une méthode permettant de collecter les données en une seule opération, réalisée dans un lieu et à un moment précis, et donnant la possibilité d'une certaine profondeur dans le traitement du sujet. L'existence d'un plan B, en cas d'échec de la méthode privilégiée de récolte des données, est également vivement conseillée : au-delà des biais que le recours à *LinkedIn* peut générer – dont nous discuterons dans la prochaine section –,

<sup>5</sup> Pour un développement approfondi de ce concept, ainsi que de sa relation aux théories féministes, voire notamment : A. GRAMSCI, *Selections from the prison notebooks*, Londres, Lawrence and Wishart, 1971 ; E. LACLAU et C. MOUFFE, *Hegemony and socialist strategy. Towards a radical democratic politics*, Londres, Verso, 1985 ; J. BUTLER, E. LACLAU et S. ZIZEK, *Contingency, Hegemony, Universality: Contemporary Dialogues on the Left*, Londres, Verso, 2000 ; M.R. I. ESCODA, F. FASSA et É. LÉPINARD (dir.), *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, Paris, La Dispute, 2016.

<sup>6</sup> Voir notamment : P. BERGER et T. LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2014.

<sup>7</sup> Voir notamment : P. BOURDIEU, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.

elle aura eu le mérite indéniable de donner aux étudiants une voie alternative aux personnes ciblées, sans avoir à transformer le projet de recherche en termes d'objet ou de méthode.

En second lieu, la force d'attraction du terrain, soulignée par de nombreux étudiants, ne doit pas faire oublier le nécessaire ancrage théorique de la démarche. Sans une approche théorique bien développée, sans des hypothèses clairement définies, sans une précision conceptuelle suffisante et une posture épistémologique assumée, les étudiants courent plusieurs risques : se cantonner à une description détaillée des observations, ne pas avoir les outils nécessaires pour interpréter ces derniers, développer une méthode à travers laquelle il est en réalité impossible de répondre à la question de recherche, ou encore prêter le flanc à la critique de leurs présupposés épistémologiques implicites. À défaut de bien concevoir le cadrage théorique de l'enquête, les jeunes chercheurs courent le risque de gaspiller l'énergie investie dans le fastidieux travail de prise de contact et de récolte des données et de produire des résultats de recherche décevants.

### **À l'assaut des données : des semilles à la récolte**

Tandis que la construction du *design* de recherche est au cœur d'autres enseignements, plus théoriques, suivis en amont de leur parcours, l'intérêt ici réside dans la confrontation avec le terrain. L'étape de l'élaboration de la méthode et de la récolte des données réserve bien des difficultés et des imprévus, généralement propres à chaque terrain, mais que l'on peut toutefois tenter de synthétiser ici, en guise d'avertissement pour des recherches futures.

#### ***Proximité et distance avec les acteurs étudiés***

Un premier ensemble de difficultés se pose au moment de la recherche des personnes à interroger. La tendance est à se tourner vers des sujets « proches de soi », démarche certes compréhensible et comportant certains avantages, mais aussi des écueils importants. Le premier piège est la proximité affective avec les sujets, qui empêche la prise de recul nécessaire à la mise en œuvre d'une démarche scientifique. Par intérêt autant que par la facilité perçue d'accès au terrain, les chercheurs en herbe se tournent souvent, de manière assez spontanée, vers des sujets ayant trait aux jeunes, à la vie étudiante, à certaines communautés, ou encore à des pratiques politiques auxquelles ils peuvent souvent s'identifier de près ou de loin. Le risque évident qu'implique cette démarche est celui d'un manque de recul critique vis-à-vis des personnes observées ou interrogées, et d'une empathie (même implicite ou inconsciente) venant interférer de manière excessive avec l'analyse. Tandis que le dispositif de l'entretien ou de l'enquête implique une certaine distance, cet écueil est d'autant plus présent dans les enquêtes construites à partir d'une méthode d'observation ethnographique, surtout si elle est participante. Cet écueil était patent, notamment, dans un certain nombre de travaux portant sur les squats à tendance politique à Bruxelles (12), les mobilisations de sans-papiers (13), les méthodes de mobilisation des cercles d'extrême gauche à l'Université libre de Bruxelles (14), sur le conflit entre l'action et l'aide citoyenne et les politiques publiques mises en place dans l'accueil des réfugiés (15), ou encore sur l'intégration de la communauté française d'Uccle (16). Dans ce dernier cas, le parti

pris de départ est devenu la raison d'être et le fil conducteur de la recherche, dont le seul objectif était alors de démontrer le caractère fortement intégré et ouvert de cette communauté. Outre ce problème d'une excessive empathie pouvant brouiller l'intérêt scientifique de la démarche, la proximité avec le sujet incite aussi à recourir à des réseaux personnels pour accéder aux enquêtés, avec tous les biais potentiels que cela comporte.

L'écueil de la proximité n'est cependant pas incontournable pour les chercheurs en herbe. Dans une enquête portant sur la mobilisation des sans-papiers, les étudiants, en dépit de leur sympathie pour la cause, ont démontré via une méthode d'observation semi-participante que le collectif était largement dominé par les personnes au capital culturel plus élevé (confirmation de l'hypothèse 1), que les intérêts communs des individus ne permettaient pas de transcender les différences ethniques ou de genre au sein du groupe (infirmité de l'hypothèse 2), et que l'interaction avec d'autres groupes sociaux diminuait son autonomie dans la prise de décision (confirmation de l'hypothèse 3).

Le meilleur moyen d'éviter une proximité effective, affective ou implicite est donc de poser un regard réflexif sur l'enquête en ayant constamment à l'esprit deux aspects particuliers. Concernant ses propres motivations en tant que chercheur, il s'agit d'éclaircir, pour tenter de les neutraliser au mieux, ses propres positions normatives par rapport aux hypothèses examinées. Concernant le regard posé sur les acteurs, il convient de s'interroger sur leurs motivations et désirs plus ou moins explicites de générer telle ou telle perception chez le chercheur ; sans parler de manipulation, l'effet de désirabilité sociale est souvent puissant, en particulier chez des personnes ayant une proximité générationnelle, sociale ou culturelle avec les chercheurs.

Bien sûr, une distance trop grande par rapport à son objet n'est pas non plus sans risque, en particulier lorsque le sujet est sensible. S'intéressant à la stigmatisation des habitants de Molenbeek-Saint-Jean à la suite des attentats de mars 2016, un groupe d'étudiants en a fait l'expérience (17). Ayant sous-estimé le degré de sensibilité du sujet et n'ayant pas forcément anticipé ce qui pourrait offenser leurs interlocuteurs, des associations de quartier leur ont fermé la porte au nez lorsqu'ils ont exprimé leur désir de s'entretenir avec des « jeunes belgo-marocains » de la commune. Alors même qu'ils souhaitaient réaliser un travail critique sur la stigmatisation de la population locale et ses effets sur l'identité, ils se sont retrouvés, malgré eux, associés au regard stigmatisant lui-même : en tant que jeunes blancs étudiant à l'université et provenant d'un autre quartier, ils ont éveillé le soupçon, auprès d'une population soumise à un véritable harcèlement médiatique, sur les motivations réelles de leur démarche. Dans une enquête sur la promotion des médicaments génériques par les autorités politiques en région bruxelloise (18), des étudiants ont également sous-estimé la difficulté liée à l'accès, en tant qu'étudiants, aux pharmaciens et aux médecins, et à leur volonté de se prêter au jeu de l'enquête. À la lumière des expériences vécues, il semblerait donc que l'idéal soit une situation intermédiaire dans laquelle la distance permet la prise de recul, mais n'est pas excessive au point de poser obstacle à la prise de contact et à la communication en raison d'un manque de codes partagés.



### *La dépendance aux intermédiaires*

Toujours dans l'approche des enquêtes, les étudiants rencontrent souvent des institutions ou des plateformes sur leur route, dont la présence est à double tranchant : si elles peuvent parfois jouer le rôle d'intermédiaires facilitant l'accès au terrain, il arrive au contraire qu'elles constituent un obstacle de taille. La difficulté majeure réside dans le fait que, une fois qu'une institution donnée est identifiée comme la voie d'accès privilégiée au terrain, s'installe un rapport de dépendance vis-à-vis de celle-ci. Les étudiants deviennent alors tributaires, pour pouvoir recueillir les données qui les intéressent, d'une école secondaire, d'une université, d'une plateforme de soutien aux réfugiés, d'une association de quartier, de l'armée. C'est le cas lorsque les étudiants comptent sur une institution pour distribuer des questionnaires ou pour leur donner l'identité de personnes correspondant au profil recherché et l'autorisation de s'entretenir avec elles. Le risque principal est alors de rester prostré dans l'attente d'une réponse qui pourrait, dans le pire scénario, ne jamais arriver. Parfois l'institution bloque purement et simplement l'accès, soit qu'elle n'ait pas l'autorisation de communiquer les informations requises par les étudiants (l'ULB, par exemple, ne pouvait pas donner l'identité et les coordonnées des étudiants catalans bénéficiant du programme Erasmus), soit qu'elle oppose simplement une fin de non-recevoir aux étudiants (dans le cas de l'étude sur les jeunes français à Uccle, seul le lycée français a répondu positivement aux requêtes du groupe d'étudiants). Dans le premier cas de figure, les apprentis chercheurs sont finalement parvenus à contacter des étudiants catalans grâce à une première rencontre fortuite ; cette voie d'accès leur a toutefois accordé beaucoup moins de latitude dans le choix des profils que s'ils avaient pu procéder à partir d'une liste fournie par l'institution. Dans le second cas de figure, les conséquences ont été plus délétères, puisque l'une des hypothèses de la recherche portait précisément sur la socialisation différenciée des élèves du lycée français par rapport à celle des élèves français inscrits dans une école belge ; les étudiants ont donc dû changer leur fusil d'épaule, sans jamais réellement parvenir à réorienter la question centrale du travail de façon satisfaisante.

Ce rôle de l'institution peut parfois prendre une tournure plus problématique encore, lorsque celle-ci prétend exercer un droit de regard sur l'enquête, avec des effets de censure parfois manifestes. Aussi original et courageux soit-il de s'intéresser à l'armée belge dans le cadre d'un travail de ce type, les étudiants doivent être conscients des écueils possibles que cela comporte. Désireux d'étudier la formation d'une identité collective au sein d'un corps de l'armée belge (19), les étudiants ont constamment été aiguillés dans leur démarche par un gradé dont le rôle était loin d'être neutre. Celui-ci a en effet contrôlé les questionnaires, indiqué le corps vers lequel les étudiants pouvaient se diriger et prévenu les militaires concernés du déroulement de l'enquête. Sans surprise, le compte rendu des entretiens effectués avec les militaires donne l'impression d'une parole très peu libre, dans laquelle chaque individu parle avec la voix de l'institution. Cela ne constituerait pas forcément un problème si les étudiants faisaient preuve de réflexivité et de volonté de problématiser ce rapport à l'institution ; cependant, en l'absence de tels réflexes, la recherche vire très rapidement à l'exercice promotionnel au service de l'armée et de ses « corps d'élite ». Il est clair que l'institution dans son ensemble a tout intérêt à convaincre de

l'existence d'une culture militaire, présentée sous des traits extrêmement positifs, et qui malheureusement est reproduite telle quelle, dans les mêmes termes et sans recul critique, par les étudiants de ce groupe : « Il ressort de tous nos entretiens qu'il existe une culture militaire. [...] Il s'agit de cet esprit, de ces traditions, de cette façon de penser qui est propre aux militaires et qui permet de se surpasser » (19). L'interaction entre les étudiants et l'institution présente ici tous les traits d'un échange de faveurs, peu compatible avec la démarche scientifique : l'institution permet aux étudiants d'avoir accès au terrain de façon encadrée et, en échange, reçoit de la publicité à peu de frais.

Les complications générées par le passage par une structure intermédiaire, quelle qu'elle soit, peuvent se loger dans des dimensions plus subtiles. Le recours à la plateforme *LinkedIn* afin d'approcher les travailleurs français et italiens du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), d'apparence inoffensif, s'est finalement révélé un biais de sélection majeur, comme l'a justement remarqué l'un des membres du groupe concerné dans son rapport individuel (1). Les personnes suggérées par le réseau professionnel le sont généralement sur la base de connaissances communes. Par conséquent, les personnes vers lesquelles les étudiants ont été automatiquement conduits présentent toutes un élément commun : une expérience de socialisation à Bruxelles antérieure à leur expérience professionnelle au SEAE (par exemple, à l'Institut d'études européennes). À partir du moment où les hypothèses concernent précisément le lien entre socialisation sur le lieu de travail et sentiment d'appartenance, on comprend facilement qu'un tel biais de sélection des enquêtés est moins anodin qu'il n'y paraît.

Cela dit, le rôle potentiellement négatif joué par les intermédiaires n'est pas réservé qu'aux institutions au sens strict ; dans certains cas, c'est le cercle familial qui exerce un rôle de filtre, de censure remettant en cause l'authenticité et la valeur des réponses apportées par les enquêtés. Un groupe d'étudiants, s'intéressant à la façon dont les écolières musulmanes vivent l'interdiction du port du voile à l'école (20), s'est retrouvé confronté à ce problème. Outre la sensibilité du sujet et la difficulté de gagner la confiance des jeunes filles, les répondantes ont demandé à recevoir les questions à l'avance et ont, de toute évidence, été influencées par leurs parents. Cela pose le problème, plus largement, de la sincérité des acteurs en entretien. Bien que celle-ci ne soit pas toujours contrôlable par les étudiants, elle doit au moins être problématisée, sous peine de devenir les jouets d'une ligne argumentative portée par une institution ou un groupe social spécifique.

### ***L'incohérence dans la conception et l'utilisation des questionnaires ou de la grille d'entretien***

Un autre ensemble de difficultés surgit lorsqu'arrive l'étape, dont la complexité est systématiquement sous-estimée par les étudiants, de l'élaboration des questionnaires ou de la grille d'entretien. Le problème principal tient ici à la difficile anticipation des erreurs, dans un contexte où il s'agit souvent de la première expérience des étudiants en matière d'enquête de terrain. Certaines questions, par exemple, s'avèrent caduques dès lors que l'on prend en considération une variable jusque-là négligée. Les étudiants travaillant sur la participation politique des Belgo-Turcs (3) l'ont appris à leurs

dépens : prenant la participation aux dernières élections turques et belges comme principal indicateur, ils se sont retrouvés face à des réponses parfaitement homogènes dans le second cas en raison... du caractère obligatoire du vote en Belgique.

Un autre danger provient du fait que, comme le suggère l'utilisation malheureuse du terme « données », le chercheur en sciences sociales commet parfois l'impair de considérer que l'objet observé est indépendant de l'observation. Or il ne faut pas oublier les formes de construction, reconstruction et rationalisation auxquelles les questionnaires et entretiens poussent parfois les répondants<sup>8</sup>, qui n'avaient pas forcément une réponse déjà prête et formée avant la situation d'entretien. Il faut être particulièrement attentif lors de l'élaboration du questionnaire, à formuler les questions de manière à suggérer le moins possible les réponses aux enquêtés. L'erreur initialement commise par le groupe de travail sur l'identité des Français installés à Uccle (16) est particulièrement significative à cet égard. Désireux d'analyser les stéréotypes véhiculés par les Belges sur les Français, et *vice versa*, ils proposent aux enquêtés de répondre à la question suivante : « Parmi ces stéréotypes sur les Français / Belges, lesquels avez-vous le plus rencontrés ? ». S'ensuit une liste de stéréotypes possibles, allant du « mangeur de grenouille » à la « grande gueule » pour les Français, et du « mangeur de frite » au « fêtard » pour les Belges. Une telle formulation court en réalité le risque de projeter les stéréotypes intériorisés par les enquêteurs eux-mêmes et présente tous les traits d'un raisonnement circulaire, dans lequel la question contribue elle-même au renforcement des stéréotypes dont elle prétend simplement évaluer la présence chez l'enquêté, au même titre que des études ont montré la façon dont certains sondages sur le racisme des citoyens contribuaient eux-mêmes à véhiculer des clichés racistes<sup>9</sup>.

En outre, la méthode par questionnaires fermés comporte un certain nombre de contraintes spécifiques à ne pas négliger : ils supposent un nombre suffisant de répondants (ou, le cas échéant, l'organisation d'une autre méthode complémentaire), une attention plus importante portée à la représentativité de l'échantillon (puisque l'objectif est de faire de l'inférence statistique) et une homogénéité dans le mode de distribution des questionnaires (en ligne, en face à face, *via* un intermédiaire, etc.). Le groupe enquêtant sur la politique relative aux médicaments génériques (18), par exemple, n'a au final pu récolter que 27 questionnaires auprès de pharmaciens dans six communes bruxelloises (les trois plus riches et les trois moins riches). Tandis que la démarche se veut quantitative, le faible nombre de questionnaires récoltés au final ne garantit pas la représentativité et la significativité des résultats. Malgré les enseignements que l'on tire des premières confrontations avec les enquêtés, il est nécessaire, dans la mesure du possible, de conserver le même questionnaire tout au long de l'enquête pour assurer la comparabilité des résultats, d'où l'importance du travail d'anticipation des difficultés réalisé en amont. Il faut également absolument éviter un glissement entre plusieurs méthodes. Durant l'administration des questionnaires à questions fermées, le même groupe a par ailleurs souvent cédé à la tentation de

<sup>8</sup> Pour une réflexion critique sur les méthodes de sondage et leurs limites, voir notamment : A. GARRIGOU, *L'ivresse des sondages*, Paris, La Découverte, 2006.

<sup>9</sup> *Ibid.*

s'engager dans de véritables entretiens semi-structurés avec les pharmaciens les plus ouverts et intéressés à leur travail.

De manière plus générale, les jeunes chercheurs ont souvent tendance à faire reposer leur propre analyse sur celle que les répondants produisent à propos d'eux-mêmes. Plutôt que de chercher à faire émerger les réponses qui les intéressent de façon indirecte, les étudiants posent trop souvent la question directement et explicitement aux enquêtés. Ainsi, pour l'étude du sentiment européen parmi les stagiaires britanniques à Bruxelles (4), les questions suivantes ont été posées directement aux enquêtés : « après trois mois de stage à Bruxelles, vous sentez-vous plus européen ou plus britannique ? », ou encore « pensez-vous que sortir et rencontrer de nouvelles personnes renforce votre conscience d'être européen ? ». On rejoint ici, encore une fois, la problématique de la sincérité des réponses, renforcée par la tendance bien connue des enquêtés à se conformer aux attentes du chercheur : à annoncer trop explicitement les objectifs de la recherche, on s'expose à ne recevoir que les réponses qu'on aimerait entendre. On peut comprendre que cela ait un côté rassurant pour les étudiants, bien que cela affecte de manière significative la qualité et la crédibilité des résultats ; dès lors, il est aussi de la responsabilité pédagogique de l'équipe d'enseignants de rappeler qu'il ne faut pas chercher à obtenir des résultats à tout prix, mais qu'un travail sera évalué positivement en fonction de l'application d'une *démarche* scientifique. Toujours dans le cadre du même exemple, un mode de fonctionnement plus adéquat eût été de prévoir des indicateurs du degré de socialisation et du sentiment d'appartenance à l'UE de type « objectif » (années passées à Bruxelles, expériences de socialisation antérieures, positionnement sur une échelle mesurant le sentiment identitaire, etc.) et « subjectif » (sentiment d'intégration dans le milieu professionnel, perception de la ville, définition de l'identité européenne, etc.), pour ensuite analyser soi-même le rapport entre les deux variables, de façon systématique. L'absence de résultats significatifs, en bout de course, ne doit pas décourager les étudiants outre mesure : le cas échéant, une analyse réflexive lucide des raisons de cette absence sera toujours mieux accueillie par le corps professoral que des résultats artificiels, basés sur une grille d'entretiens peu rigoureuse.

#### *La focalisation sur la parole des acteurs*

Enfin, en lien avec le problème précédent, la préférence accordée à la parole des acteurs pousse généralement les étudiants à se focaliser sur les idées et les discours de ceux-ci, plutôt qu'à s'intéresser à leurs pratiques réelles. À leur décharge, c'est parfois dû à la difficulté de récolter des données sur les pratiques informelles. C'est particulièrement le cas lorsqu'on se penche sur un contexte où les informations sont par définition peu accessibles, à l'instar d'un processus diplomatique, comme s'en est rendu compte un groupe d'étudiants travaillant sur le rôle des *think tanks* dans le processus décisionnel de l'OTAN concernant la crise libyenne de 2011 (21). Cependant, c'est plus régulièrement dû à un manque d'attention des étudiants pour ce biais « subjectiviste » ou « discursif » potentiel. Pour éviter de tomber systématiquement dans cet écueil, il faut toujours se demander s'il existe une manière alternative de poser la même question, qui rende l'enquêteur moins dépendant du sens subjectif que l'enquêté donne à sa propre action. Par exemple, pour mesurer l'importance

de la pratique religieuse d'un individu, on peut lui demander « combien de fois par semaine fréquentez-vous un lieu de culte ? » plutôt que « comment définiriez-vous votre rapport à la pratique religieuse ? ».

Cela dit, le biais inverse existe tout autant ; peut-être la solution la plus intéressante est-elle alors de combiner les deux types d'indicateurs, en réservant les questions les plus explicites, celles qui révèlent le plus clairement les intentions du chercheur, pour la fin du questionnaire, afin de minimiser le degré d'influence que cela peut avoir sur les réponses de la personne interrogée. Enfin, certaines pistes de recherche particulièrement prometteuses visent même à utiliser différents types de données afin de confronter le discours à la pratique. Dans leur programme de recherche initial, les étudiants ayant travaillé sur les membres du COMAC à l'ULB (22) entendaient confronter l'évolution du discours des cadres du parti aux pratiques de sa base militante. De façon encore plus significative, le groupe de travail sur les stéréotypes de genre a cherché à confronter le discours officiel des chaînes de télévision sur les rapports de genre dans la publicité, recueilli à travers des entretiens semi-directifs avec des responsables de différentes chaînes, avec les pratiques réelles, étudiées à partir d'une analyse de contenu minutieuse des publicités de ces mêmes chaînes (7).

### Conclusions

En définitive, donc, le chemin allant de l'élaboration de la méthode à l'analyse proprement dite, en passant par la récolte des données, est parsemé d'embûches tout à la fois récurrentes et particulières à chaque terrain. À travers ces exemples tirés d'expériences antérieures, apparaissent déjà quelques enseignements, quelques lignes directrices pour quiconque voudrait s'aventurer dans une enquête de terrain : le difficile équilibre à trouver entre proximité et distance par rapport à son terrain, le rapport aux institutions et aux acteurs agissant en tant qu'intermédiaires vis-à-vis des enquêtés, les différents pièges dans l'élaboration d'un questionnaire fermé ou d'une grille d'entretien semi-directif, les statuts respectifs de l'enquêteur et de l'enquêté, ou encore la possibilité de combiner différentes méthodes pour confronter le discours des acteurs à leur pratique. À l'issue de ce rapide tour d'horizon, espérons au moins qu'un élément apparaisse plus clairement au lecteur intéressé : qu'un bon travail de recherche n'est pas forcément exempt d'erreurs, mais qu'il comporte un travail de retour critique permettant d'identifier précisément la nature et les causes de ces erreurs, ainsi que des pistes de solution pour y remédier.

Ce chapitre se sera volontairement concentré sur les tâtonnements et échecs, partant du principe que leur vertu didactique est supérieure à celle des expériences lisses d'enquêtes sans hésitations et rebondissements, à supposer qu'elles existent. Cependant, cette focalisation sur le dysfonctionnel ne doit pas décourager : dans la totalité des cas abordés, les étudiants ont su développer des trésors d'imagination, concevoir des stratégies alternatives et trouver des solutions convaincantes aux difficultés rencontrées. Ils nous ont systématiquement surpris.

Ces péripéties dans l'apprentissage et la mise en œuvre des méthodes d'enquête permettent au moins de signaler quelques écueils que pourraient également rencontrer les prochains étudiants de ce cours, notamment la contrainte du temps, l'articulation de la théorie et de l'empirie, les pièges de l'élaboration d'un questionnaire, la distance



idéale avec son terrain et les aléas de la recherche de personnes à interroger. Les solutions trouvées par les étudiants, solides ou de fortune, ne fournissent pas un mode d'emploi parfait : à chaque terrain ses particularités, ses contraintes, et rien ne garantit que les remèdes trouvés dans un contexte puissent fonctionner dans un autre. Néanmoins, synthétiser les écueils et les solutions dans un même chapitre permet à la fois de fournir aux étudiants la possibilité d'anticiper certaines difficultés, mais aussi d'avoir en tête des stratégies, le cas échéant, pour rebondir face à celles-ci. Les enseignements, à ce titre, sont nombreux : ne pas sous-estimer le temps à consacrer à l'élaboration d'un guide d'entretiens et à la prise de contact avec son terrain, ne jamais perdre de vue ses hypothèses et leur ancrage dans un corpus théorique, prendre garde à ne pas projeter ses propres certitudes sur les enquêtés, porter un regard réflexif sur son rapport au terrain, chercher à combiner des méthodes différentes et à toujours avoir un plan de secours en cas d'échec du programme initial. Gageons que les futurs apprentis chercheurs sauront prendre acte de ces remarques, les garder à l'esprit et les mettre au service de leur propre expérience.

### Bibliographie

- BERGER, P. et LUCKMANN, T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2014.
- BOURDIEU, P., *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.
- BUTLER, J., LACLAU, E. et ZIZEK, S., *Contingency, Hegemony, Universality: Contemporary Dialogues on the Left*, Londres, Verso, 2000.
- COMAN, R., CRESPIY, A., LOUAULT, F., MORIN, J.-F., PILET, J.-B., et VAN HAUTE, É., *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Bruxelles, De Boeck, 2016.
- DE SARDAN, J.-P. O., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant, 2008.
- ESCODA, M.R. I., FASSA, F. et LÉPINARD, É. (dir.), *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, Paris, La Dispute, 2016.
- GARRIGOU, A., *L'ivresse des sondages*, Paris, La Découverte, 2006.
- GRAMSCI, G., *Selections from the prison notebooks*, Londres, Lawrence and Wishart, 1971.
- LACLAU, E. et MOUFFE, C., *Hegemony and socialist strategy. Towards a radical democratic politics*, Londres, Verso, 1985.

## Annexe

*Exemples d'enquêtes*

	Sujet de recherche	Question de recherche	Méthode de collecte des données	Période de réalisation
1	La création d'un sentiment d'appartenance identitaire au sein du Service Européen pour l'Action Extérieure	Comment se développe le sentiment d'appartenance identitaire des fonctionnaires italiens et français au sein du SEAE ?	Entretiens semi-directifs	Février – mai 2018
2	Le conflit sur la question du nucléaire en Belgique opposant Greenpeace et Engie Electrabel depuis 2016	Comment s'exprime le conflit opposant Greenpeace et Engie Electrabel en Belgique depuis 2016 ?	Entretiens semi-directifs	Septembre – décembre 2018
3	Participation et Identités Nationales, Exploration d'un Sens Commun. Cas de la communauté belgo-turque	Existe-t-il dans la participation politique des Belgo-Turcs en direction de la Belgique et de la Turquie, une hiérarchie équivalente à la hiérarchie des identités nationales ?	Entretiens semi-directifs et enquête par questionnaire	Février – mai 2018
4	L'identité européenne chez les étudiants britanniques en stage à Bruxelles	En quoi faire un stage à Bruxelles stimule-t-il le sentiment d'identité européenne chez les Britanniques ?	Entretiens semi-directifs	Février – mai 2018
5	L'influence du programme Erasmus dans la construction d'une identité européenne chez les étudiants catalans	Comment le programme Erasmus influence-t-il la construction d'une identité européenne chez les étudiants catalans ?	Entretiens semi-directifs	Février – mai 2018
6	Les militantes FEMEN en région bruxelloise	Comment les méthodes d'action des FEMEN sont-elles perçues par les Bruxellois ?	Enquête par questionnaire	Septembre – décembre 2013
7	L'impact des médias audiovisuels francophones belges sur les stéréotypes de genre	Comment les médias télévisuels francophones belges traitent-ils, en 2018, des stéréotypes de genre à travers la publicité ?	Analyse de contenu et entretiens semi-directifs	Février – mai 2018

8	Le conflit dans la perception de la notion d'engagement politique entre les générations	Existe-t-il une forme de conflit dans la conception et l'expression de l'engagement politique entre les jeunes Belges de la génération actuelle et ceux de la génération 1968 ?	Entretiens semi-directifs	Septembre – décembre 2018
9	La construction identitaire des féministes arabes en Belgique	L'identité des femmes féministes arabes est-elle le fruit d'un combat multiple au sein de la société belge ?	Entretiens semi-directifs	Février – mai 2018
10	Les différences de cultures féministes et leur impact sur les revendications de ces associations	Comment le rapport à la modernité explique-t-il les clivages entre féminisme <i>mainstream</i> et féminisme musulman ?	Entretiens semi-directifs	Février – mai 2018
11	La formation de l'identité politique chez les jeunes Bruxellois de rhéto	Chez les jeunes de dernière année d'études secondaires, quels sont les facteurs expliquant le fait qu'ils aient une identité politique qui diffère de celle de leurs parents ?	<i>Focus-group</i>	Février – mai 2018
12	Les squats politiques à tendance politique à Bruxelles	Quelles sont les motivations derrière la pratique du squat ? Le fait de squatter constitue-t-il un engagement politique ?	Enquête par questionnaire et observation participante	Septembre – décembre 2011
13	Les mobilisations des sans-papiers	Comment se structure un groupe d'intérêt faible afin de mener une action collective ?	Observation semi-participante et entretiens semi-directifs	Septembre – décembre 2014
14	Les cercles étudiants d'extrême gauche	Comment les étudiants de l'ULB et de la KUL perçoivent-ils le COMAC ?	Enquête par questionnaire	Septembre – décembre 2014
15	Le conflit entre l'action et l'aide citoyenne et les politiques publiques mises en place dans l'accueil des réfugiés	De quelle manière l'action des autorités publiques en vue de répondre à la question de l'accueil des réfugiés est-elle perçue et véhiculée dans les discours des citoyens hébergeurs ?	Entretiens semi-directifs et observation	Septembre – décembre 2018